



COMPTE RENDU CAPL AFFECTATIONS C Du 25 MAI 2018

Nous étions réunis le vendredi 25 mai 2018 pour la CAPL d'affectation des agents de catégorie C du département du Calvados au 01/09/2018.

Dans sa déclaration liminaire que tu trouveras ci-jointe, la CGT Finances Publiques est revenue sur le contexte revendicatif de la période, et a dénoncé la politique menée par le Gouvernement Philippe qui pénalise les plus démunis et la solidarité collective au profit des plus riches.

La CGT Finances Publiques a dénoncé l'évolution des règles de mutations défavorables aux agents.

La CGT Finances Publiques a demandé que les garanties d'affectations promises aux agents dans le cadre des réformes et restructurations locales soient bien maintenues, notamment pour le maintien à résidence ou la possibilité de rejoindre le site de son choix.

Le Président a répondu que la direction locale s'efforcera de les satisfaire.

Le mouvement de mutation au 01/09/2018 fait apparaître un déficit de 3180 agents dont 16 dans le département du Calvados.

La CGT Finances Publiques a rappelé que les 2117 lauréats du concours commun ne combleront pas l'ensemble des postes vacants.

La CGT Finances Publiques a voté contre le projet de mouvement.

En effet, à l'issue du mouvement, des postes restent vacants et des demandes sont non satisfaites, en partie en raison des nombreuses suppressions d'emploi que subissent les services.

.Les représentants de la CGT FINANCES PUBLIQUES Calvados :

Frédérique Moreau Sophie Moisson Alain Devaux